

## #8MARS À 15H40 GRÈVE FÉMINISTE — GRÈVE HUMANISTE !!

**Le 8 mars, ce n'est pas la journée de LA femme, ce n'est pas non plus la Saint Valentin ou la fête des mères... C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, c'est le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité !**

Cette lutte est indispensable, car nous sommes encore très loin de l'égalité entre les femmes et les hommes, particulièrement au travail : les femmes gagnent, en moyenne, toujours 25 % de salaire en moins ! Chaque jour, c'est comme si les femmes arrêtaient d'être payées à 15 h 40.

### **Non, on ne peut pas garder ses enfants tout en télétravaillant !**

Mis en place sans encadrement, le télétravail ou ce qu'il conviendrait mieux d'appeler le travail à la maison, a exacerbé les inégalités entre les femmes et les hommes.

Les études montrent que les femmes sont moins bien équipées et installées... et cumulent le « télétravail » avec les tâches domestiques et la garde des enfants.

### **La CGT revendique :**

L'arrêt pour « enfant malade » ou « cas contact » doit être accessible aussi aux salarié·e·s en télétravail ! Le télétravail doit être encadré pour garantir la prise en charge des frais, le respect des horaires de travail, le droit à la déconnexion et des critères objectifs et transparents pour l'accès et la réversibilité du télétravail.

### **Violences et sexisme au travail : stop !**

Ouvrières, techniciennes ou cadres, les femmes sont toutes confrontées au sexisme et aux violences dans le travail. Ce qui a notamment pour conséquences une remise en cause de leur professionnalisme, de les assigner à une position d'infériorité, à des tâches subalternes.

Trop souvent, c'est la victime qui est sanctionnée, déplacée ou licenciée, pas l'agresseur.

En 2019, la CGT, avec la Confédération syndicale internationale, a gagné l'adoption de la première loi mondiale contre les violences et le harcèlement dans le monde du travail, la 190e Convention de l'Organisation internationale du travail. Pour qu'elle s'applique, il faut maintenant qu'elle soit ratifiée par la France et qu'elle s'accompagne de la mise en place de nouveaux droits :

- sanction pour toutes les entreprises qui n'ont pas de plan de prévention ni de dispositif interne de signalement (comme ce que la CGT a obtenu à TF1)
- formation de tou·te·s les RH, managers, représentant·e·s du personnel et sensibilisation de tou·te·s les salarié·e·s (comme ce que la CGT a obtenu à la Tour Eiffel ou à la CAF),
- protection des victimes, y compris de violences, conjugales : interdiction de licenciement, droits à absences rémunérées, à la mobilité géographique ou fonctionnelle choisie.

### **index « égalité salariale » : stop à l'hypocrisie [lien](#)**

Comment expliquer le fait que 90 % des entreprises aient obtenu une bonne note, ce qui les exonère de sanction, alors que les femmes gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes ? C'est parce que l'index « égalité salariale » comporte des biais qui invisibilisent les inégalités et qu'il n'y a aucune transparence : les syndicats et l'inspection du travail ne peuvent pas vérifier le calcul de l'employeur. La CGT exige qu'il soit modifié au plus vite !

### **Temps partiels/précarité : ce n'est pas aux salarié·e·s de payer la crise !**

80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (tra·vail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes...).

### **Revaloriser les métiers essentiels**

Pour mettre fin aux écarts de salaires et de retraites, il faut impérativement revaloriser les métiers à prédominance féminine, reconnaître les qualifications, la technicité du travail, les responsabilités et la pénibilité des métiers et avoir la volonté politique d'appliquer « simplement » la loi qui prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale !

**« Partout dans le monde, les femmes se mobilisent et de plus en plus d'hommes refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination.**

**Le 8 mars, syndicats et associations féministes appellent à une grève féministe pour exiger l'égalité, au travail comme dans la vie. »**

**Le 8 mars, femmes comme hommes, faisons grève, manifestons et débrayons à 15 h 40 ou deux heures avant la fin de la journée pour dénoncer les inégalités salariales !**





## Édito: Les femmes ne sont pas une variable d'ajustement

Au prétexte de la crise économique, le patronat entretient une petite musique rétrograde : haro sur l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations ou l'environnement, n'imposons aucune obligation aux entreprises. Pourtant, les femmes sont toujours les plus affectées par les crises économiques. Pourquoi ? Parce qu'on considère que s'il n'y a plus assez d'emplois pour tout le monde, les femmes ayant seulement un salaire d'appoint dans le couple peuvent sans dommage rester au foyer. Et c'est exactement ce qui se passe depuis le premier confinement : les femmes sont la variable d'ajustement. Ce sont elles qui, comme l'enquête Ugict l'a montré, pallient les fermetures de crèches et d'écoles et sont sommées de télétravailler tout en gardant les enfants. Avant la crise, la double journée conduisait déjà à ce qu'elles fassent deux fois plus de burn-out que les hommes. Combien depuis ? Combien de femmes ont déjà été obligées de réduire leur temps de travail, ont été écartées de projets, de responsabilités, pénalisées dans leurs évaluations, leur carrière et leur salaire ?

Le 8 mars arrive à point nommé. Ni Saint-Valentin, ni fête des mères, la journée internationale de lutte pour les droits des femmes doit mettre cet enjeu en visibilité. La Cgt, avec le mouvement féministe, appelle à une journée de grève, notamment à 15 h 40, heure à laquelle chaque jour les femmes arrêtent d'être payées. Rappelons-le, les femmes gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes. Plus on exerce des responsabilités élevées, plus les inégalités salariales se creusent du fait de la part variable de la rémunération. Ainsi, il ne suffit pas de percer le plafond de verre, il faut transformer la norme de l'encadrement, mettre fin à l'individualisation de la rémunération et au présentisme.

Pour les professions intermédiaires, c'est la ségrégation des emplois qui joue à plein. Les femmes sont concentrées dans des métiers dévalorisés financièrement et socialement, dans lesquels les qualifications ne sont pas reconnues. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder la situation des salarié·es du secteur sanitaire et social, de l'éducation...

La bonne nouvelle, c'est que, de la légalisation de l'IVG en Argentine à #MeTooInceste en France, la mobilisation des femmes continue à faire tomber des digues de pouvoir patriarcal. L'apport de la Cgt vise à articuler cette bataille pour l'émancipation à la lutte contre l'exploitation économique, à traiter au même niveau rapports sociaux de classe et de genre. Une articulation indispensable, sans laquelle la mobilisation des femmes sera cantonnée à du féminisme-washing, occultant l'enjeu de l'égalité au travail. Un lien essentiel pour que les luttes sociales ne se limitent pas à être sur la défensive mais soient porteuses d'un autre projet de société. Alors, le #8mars15h40, grève féministe !

**Sophie Binet**

Co-secrétaire générale de l'Ugict-Cgt

## Le 8 mars, à 15h40, on déconnecte ! Appel à la #GrèveFéministe et à la déconnexion



<http://ugict-rt.reference-syndicale.fr/>

*Si vous souhaitez que d'autres personnes reçoivent*

*Si vous souhaitez ne plus recevoir ce message merci de nous le faire savoir.*

*ces informations merci de nous le faire savoir*